

Fiche espèce N° 37

Grand Duc d'Europe

Bubo bubo

Code Natura 2000 : A 026

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : vulnérable
Liste rouge nationale : rare
Liste rouge LR : stable

Description de l'espèce

Hibou de grande taille (le plus grand d'Europe). Tête surmontée de deux grandes aigrettes brun sombre, grands yeux orangés et X clair dessiné sur sa face par ses moustaches et les revers de ses disques faciaux. Plumage : dessus brun roussâtre, dessous blanc à la gorge puis jaune roussâtre rayé de brun. Voix : "hou-ôh" bitonal répété à intervalle plus ou moins régulier d'une dizaine de secondes.



Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est surtout nicheuse dans la moitié Sud-est du pays avec un peuplement relativement dense et continu au Sud de cette zone. Les effectifs connus de Grands-ducs semblent avoir augmenté de 20 à 50% depuis les années 70 avec une progression vers le Nord et l'Est dans les anciennes carrières notamment. La région LR rassemble plus de 25% de la population française avec de fortes densités sur les massifs littoraux comme celui de La Clape.

Ecologie

- Habitat : grands massifs mêlant cultures, zones boisées et reliefs escarpés (falaises et anciennes carrières)
- Alimentation : mammifères de taille moyenne (lapins, rats, hérissons, ...) et oiseaux en tout genre.
- Reproduction : la ponte a lieu très tôt en mars et l'émancipation des jeunes n'a lieu généralement qu'au mois de septembre. **[février-septembre]**
- Migration : sédentaire, seuls les juvéniles sont erratiques avant de trouver un territoire libre où se cantonner.

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

| | Bages - Sigean |
|----------------|----------------|
| Nicheur strict | 4 - 6 / 4 |

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ Etat de conservation

2 à 3 couples de Grand-duc d'Europe nichent dans le périmètre du site et s'alimentent sur celui-ci. Le site est aussi exploité par au moins 3 des 15 couples recensés en 1996 sur le massif de la Clape limitrophe (nombreuses observations de déplacements d'individus entre ce massif et les marais proches, et découverte de restes d'oiseaux d'eau dans des pelotes de réjection récoltées sur celui-ci). Les effectifs semblent stables.

❖ Caractéristique de l'habitat

L'espèce exploite les parois et éboulis calcaires de l'île Saint Martin et du cirque de l'étang du Doul pour sa nidification et l'ensemble des marais, vignes, prairies et pelouses méditerranéennes pour sa recherche de proies.

❖ Menaces

- La fermeture des milieux faisant partie de son territoire de chasse (pelouse méditerranéenne principalement);
- La diminution de l'effectif de ses proies;
- Les lignes électriques par collision ou électrocution;
- Le trafic routier sur les zones de chasse nocturne (la zone du Cercle-Labrador en particulier);
- Le dérangement des reproducteurs suite à l'équipement de falaises pour l'escalade (aucun équipement à ce jour) ;
- Le braconnage (1 individu retrouvé mort sur Narbonne en 2005).

❖ Mesures de gestion

- Maintenir des milieux ouverts par le pastoralisme et une polyculture raisonnée;
- Favoriser les populations de ses proies (pose de garennes pour le lapin, mise en place d'abreuvoirs estivaux sur les massifs calcaires, mise en réserve de chasse de certaines zones sur le massif de La Clape, mise en place d'un Prélèvement Maximum Autorisé sur la perdrix, ...)
- Enterrer un maximum de lignes électriques entre le massif de La Clape et la plaine;
- Limiter l'installation d'équipements d'escalade.

❖ Interaction avec d'autres espèces

Ces mesures sont en accord avec une gestion optimale du milieu pour de nombreuses autres espèces (Engoulevent d'Europe, Perdrix rouge, Circaète Jean -le-Blanc, Aigle de Bonelli ...) même si les premières peuvent constituer une proie pour ce rapace nocturne.